

POLITIQUE ENERGETIQUE ET ENVIRONNEMENTALE

DU CENTRE DE VALORISATION ENERGETIQUE DES DECHETS DE COLMAR ET ENVIRONS.

Le Centre de Valorisation Energétique de Colmar et Environs représente un outil majeur dans la politique environnementale des Collectivités Locales de tout le Nord du département du Haut Rhin. En effet, après un tri sélectif effectué en amont, il valorise sous forme d'énergie les déchets ménagers de 89 communes groupées autour de Colmar dans le Syndicat Intercommunal de Traitement des Déchets (SITDCE) ainsi que d'autres clients. Le traitement annuel d'environ 68 000 tonnes de déchets des ménages et assimilés par incinération, permet une valorisation de la chaleur ainsi produite de près de 120 000 MWh par an qui alimente principalement le réseau de chaleur du chauffage urbain de Colmar.

Dans un souci du respect de notre environnement, le CVE et le SITDCE s'engagent dans une démarche de performance énergétique et environnementale, qui repose sur les fondements suivants :

- Le respect rigoureux de la réglementation en vigueur et de tous autres engagements contractuels opposables, dans une dynamique de progrès permanent.
- La prévention des pollutions engendrées par le CVE et la protection de l'environnement.
- L'encouragement d'une politique de conception et d'achat des équipements, économes en énergie afin d'améliorer la performance énergétique.
- La recherche d'une amélioration continue.

Dans la poursuite de ses objectifs, le CVE a décidé :

- De valoriser l'outil et les méthodes de travail en recherchant une optimisation énergétique tout en limitant son impact environnemental par :
 - une prise en compte des meilleures technologies disponibles.
 - une formation et une sensibilisation permanente du personnel aux équipements, installations, enjeux et objectifs fixés par la direction.
- De procéder à un suivi de ses indicateurs pour garantir les résultats énergétiques et environnementaux attendus à minima une fois par an.
- D'améliorer la disponibilité des informations d'une part par en exploitant les données du système d'information d'autre part en mettant à jour le site internet.
- De se conformer aux nouvelles directives issues des BREF 2019.

C'est dans cette optique, que nous nous engageons à pérenniser notre activité dans les principes validés par nos certifications ISO 14001 et 50001 en mettant en valeur notre maîtrise technique, environnementale et énergétique auprès des Collectivités publiques et des populations concernées.

Pour maintenir notre engagement environnemental, le CVE garantira la disponibilité de l'information et emploiera les moyens techniques, humains et financiers nécessaires pour atteindre ces objectifs.

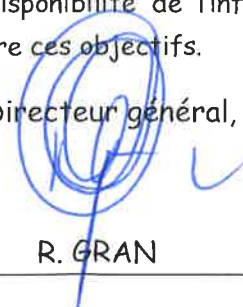
La Présidente du SITDCE,



[Signature]

FRANÇOISE MALLET

Le Directeur général,



R. GRAN